

Vos communes

PUY-SANIÈRES

La nouvelle station d'épuration en attente d'avancement du dossier

Le conseil municipal s'est réuni fin janvier à la salle des fêtes, à 18 h, en présence de dix élus pour voter les décisions. En premier point, le projet de modification des statuts du syndicat intercommunal de l'école des Puys (Sivu) a été évoqué, à l'invitation du conseil municipal, par Gustave Bosq, président du syndicat, qui fait part des observations de la préfecture. Le conseil municipal a voté l'adoption du projet de modification proposé par Bruno Paris, maire de Puy-Sanières.

Également, il a été discuté puis décidé à l'unanimité d'établir une convention de prestations juridiques avec le cabinet d'avocats haut-alpin SCP Tomasi-Garcia et associés, pour représenter la commune en justice et lors de toutes les consultations juridiques.

Concernant le transfert de la compétence assainissement à la communauté de communes, une réponse de cette dernière est attendue afin de faire avancer le dossier qui attend depuis le mois d'octobre 2020 : le lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre de la nouvelle station d'épuration du Pibou.

Pour ce qui est des questions diverses, les travaux d'extension de la mairie devraient s'achever fin juin. De nombreux nids de chenilles processionnaires (216) ont déjà été détruits par les services de la comcom. L'isolation du logement communal des Truchets a été évoquée ainsi que l'éclairage public de l'abribus du hameau du Serre.